

Image not found or type unknown



Litige volkswagen france casse boîte vitesse tiguan

Par **chiquitito**, le **04/11/2014** à **20:24**

Bonsoir,

« En litige avec Volkswagen France concernant la prise en charge de la boîte de vitesse cassée(devis 5000 euros env.) de mon véhicule Tiguan 110000 kms de 2010,entretenu et suivi par le réseau VW.

Que puis je espérer de mieux quand à une prise en charge totale de VW?(Proposition actuelle de VW à 50% pièces et MO.Les forums et guides spécialisés invoquent le problème récurrent de cette pièce et l'article 1641 comme argument,qu'en pensez vous,svp,merci.

Cordialement. »

NB:Il y a 2 mois,le compresseur de climatisation a également cédé,réparé et pris en charge à 100% pièces,50 % Main d'œuvre.226 euros payés sur 1117 euros.

Par **geoandjo**, le **28/02/2015** à **17:39**

BONJOUR marque de politesse

pour une panne connue recurante, quelque soit la marque ou le modele, car tous sont affectes a des degres divers, suivant les series par le manque de fiabilite apportée par l'exces de complexite des autos modernes , De bon conseilles en specialiste, **xxxxxxxxxx**, le journal est tres au fait de ces pannes , le contacter (tel mail courrier)
salutation et bon courage.